



CELLULE D'ANALYSE DE POLITIQUES  
ECONOMIQUES DU CIRES

## DÉTERMINATION D'UN TAUX DE PRESSION FISCALE OPTIMAL EN CÔTE D'IVOIRE

*Yaya KEHO*

BUPED N° 04/2009

*Ce numéro de BUPED est tiré de Politique Economique et Développement N°04/2009 de la CAPEC.*

*Année de publication : 2010*

### **Résumé**

*Cette étude cherche à déterminer le taux de pression fiscale optimal pour l'économie ivoirienne. En utilisant des données couvrant la période de 1960 à 2006, le taux d'imposition qui maximise la croissance se situe à 21,1% du PIB. A ce taux de taxation, le taux de croissance serait de 6,2% au lieu de 3,2% actuellement. Les faibles taux actuels d'imposition sont responsables d'une perte importante en termes de croissance et de recettes fiscales que l'étude tente de quantifier.*

### **Abstract**

*This paper investigates the optimal tax burden for the Ivorian economy. Using annual data from the 1960 to 2006, the growth-maximizing tax rate has been found to be 21.1 of GDP. At that tax rate, the economic growth rate would be 6.2% instead of the actual 3.2%. The actual low tax rates are shown to be responsible for substantial losses in growth and tax revenues.*

## 1. Introduction

La croissance économique est au fondement du développement économique et social. Cela fait d'elle un objectif majeur des politiques de développements. Après une période relativement longue d'intenses débats sur le rôle de l'Etat dans l'économie, beaucoup d'économistes reconnaissent qu'une taille minimum de l'Etat est nécessaire pour le développement économique et social d'un pays. Dans la théorie traditionnelle des finances publiques, les rôles que l'on attribue à la politique fiscale sont financier, économique et social (Musgrave, 1959). Sur le plan financier, le système fiscal doit être en mesure de trouver les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Etat. Sur le plan économique, la politique fiscale peut servir à réguler l'activité économique en modifiant l'effort fiscal demandé aux contribuables ou bien prendre la forme d'incitations fiscales visant à réduire la pression fiscale afin de relancer la consommation, l'investissement et l'emploi. Certains types de dépenses publiques contribuent à améliorer la productivité du secteur privé. Les dépenses de sécurité et de maintien de la paix, d'infrastructures, de santé et d'éducation entrent dans cette catégorie de dépenses publiques productives. Dans son rapport annuel sur le développement dans le monde de 1994, la Banque Mondiale conclut que le manque d'infrastructures socio-économiques hypothèque fortement la croissance économique et le développement social dans beaucoup de pays Africains. Sur le plan social, la fiscalité est un instrument de redistribution des revenus dans le sens d'une plus grande équité sociale. Les recettes budgétaires constituent donc un instrument essentiel des stratégies de développement. Comment, en effet, concevoir une politique de développement si les moyens sont déficients ? Comment construire des

infrastructures publiques importantes et lutter efficacement contre la pauvreté si les ressources financières sont insuffisantes ?

Les ressources fiscales présentent par rapport aux autres ressources de financement, à l'exception des dons, la particularité de n'entraîner aucune charge ultérieure d'endettement ; cela incite à privilégier le recours à ces ressources pour préserver la soutenabilité des finances publiques. Cette croyance est sans doute à la base du critère de convergence de l'UEMOA visant à atteindre un taux de pression fiscale minimum égal à 17% dans les différentes économies. Reconnaisant l'importance des dépenses publiques et de la politique fiscale, la Côte d'Ivoire a entrepris depuis son indépendance en 1960 une série de réformes fiscales visant à accroître les recettes fiscales. Bien que celles-ci aient connu une augmentation croissante, le taux de pression fiscale, quant à lui, n'a cessé de baisser passant de 21,7% en 1965 à 17,6% en 1990 puis à 15% en 2006. Plusieurs raisons ont été mises en avant pour expliquer cette situation. L'une des raisons est liée à la structure « trop centralisée » de l'administration fiscale. On a aussi évoqué le manque de civisme fiscal et la fraude fiscale chez les contribuables<sup>1</sup>. Les réformes fiscales mises en œuvre ces dernières années ont constitué une réponse au besoin d'améliorer les performances fiscales et accroître les recettes publiques. Mais elles peuvent aussi être interprétées comme une réaction devant l'érosion apparente des bases d'imposition due au niveau élevé des taux d'imposition et au développement de l'évasion et de la fraude fiscales.

En dépit de ces réformes fiscales, le taux de pression fiscale est resté inférieur au taux

---

<sup>1</sup> Oussou (1994) montre l'existence de fraude fiscale au niveau des recettes douanières qui se situerait entre 25 et 35%.

de 17%. Comparé aux autres pays de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire continue d'être l'un des pays membres où la pression fiscale est parmi les plus faibles. Or aux yeux de certains observateurs, le pays peut accroître ses recettes fiscales à la hauteur de ses capacités potentielles et atteindre ainsi la norme communautaire pour autant que le pays assure un système efficient de recouvrement. Cela laisse supposer que le système fiscal ivoirien fonctionnerait en régime sous optimal du fait d'un espace de ressources publiques insuffisamment exploitée. Cette affirmation ouvre ainsi le débat sur l'optimalité de la fiscalité ivoirienne. La pression fiscale est-elle vraiment saturée au point qu'il est impossible de l'augmenter au-delà de 18%. Ou, au contraire, le système fiscal ivoirien rencontrerait-il des difficultés dans le recouvrement des ressources que génère l'économie ? En d'autres termes, quel est le taux de pression fiscale optimale pour la Côte d'Ivoire. La présente étude aborde cette question d'un point de vue macroéconomique: quel est le taux de pression qui maximise le taux de croissance économique? Arthur Laffer fut l'un des pionniers à illustrer formellement l'idée d'une relation non linéaire entre le taux d'imposition et la croissance. Il avertit que, pour une économie donnée, il existe un niveau d'effort fiscal au-delà duquel la fiscalité est dommageable pour l'économie. Cette idée a suscité des études empiriques cherchant à déterminer le taux de taxation optimale. La présente étude s'inscrit donc dans la lignée de cette recherche empirique. Il s'agira d'analyser l'impact du taux de pression fiscale sur la croissance économique et de tester l'existence d'un effet de seuil dans cette relation puis de déterminer un niveau optimal de cette pression. L'étude évaluera également les coûts économiques associés à une taxation sous optimale. Bien que notre analyse s'intéresse à la relation avec la croissance, il est important de souligner que la croissance n'est pas l'unique objectif de la

politique fiscale. Ainsi le taux d'imposition optimal pour la croissance pourrait ne pas être le même que celui qui maximiserait le bien-être de la population.

La suite de l'étude est structurée de la façon suivante. La section 2 présente une revue de littérature théorique et empirique sur la relation entre le taux de pression fiscale et le taux de croissance économique. La section 3 décrit brièvement les modèles économétriques utilisés pour estimer le taux de pression fiscale optimale. La section 4 décrit les données et analyse les résultats des estimations. La section 5 évalue les coûts associés à la pratique des taux d'imposition actuels en termes de croissance et de recettes fiscales. La section 6 conclut et propose des recommandations de politiques économiques en vue d'accroître la performance fiscale en Côte d'Ivoire.

## **2. Taxation et Croissance économique: Une revue de Littérature**

Les Economistes ont longtemps questionné les effets des taxes sur le développement économique. Certains ont argumenté que les variables budgétaires avaient des impacts très limités sur la croissance du fait des anticipations des agents économiques. Pendant que, dans le même temps, les décideurs poursuivaient une politique interventionniste centrée sur l'utilisation des taxes à des fins d'incitation. En effet, la baisse des taux d'imposition est vue comme un moyen de relancer l'activité économique en influençant les décisions des agents économiques en matière d'investissement, d'épargne et d'offre de travail et d'emploi. Les recherches plus récentes ont montré que des taux d'imposition élevés freinent la croissance économique, et il semble se dégager un consensus quant aux effets macroéconomiques de la fiscalité: la politique fiscale n'est pas économiquement

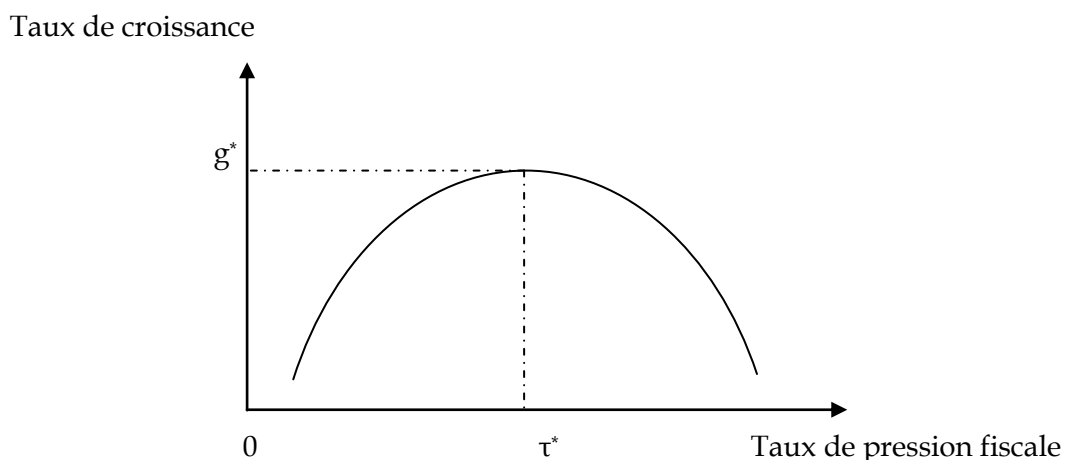
neutre. Cette reconnaissance de la non neutralité de la politique fiscale est étroitement liée à l'émergence d'une théorie de l'offre vers les années 1970<sup>2</sup> et notamment l'idée célèbre de Arthur Laffer que « trop d'impôt tue l'impôt ». Laffer illustre cette idée par une courbe en forme de U inversé qui indique qu'il existe un niveau optimal d'imposition pour une économie donnée. Dès lors, les décideurs politiques et les économistes sont avertis qu'une taxation excessive est coûteuse pour le gouvernement en termes de croissance et de recettes fiscales. Le message associé à la courbe de Laffer est que les recettes fiscales n'augmentent pas nécessairement avec le taux d'imposition. Ainsi l'Etat collectera plus de recettes à un taux de 1% qu'à un taux de 0%, mais il n'enregistrera pas plus de recettes fiscales à un taux de 80% qu'à un taux de 10%. Les raisons de cette perte de recettes sont expliquées par Laffer (1981). En effet, des taux d'imposition élevés entraînent l'évasion et la fraude fiscale. Plus les contribuables sont enclins à frauder ou à éviter de payer les taxes, moins élevées seront les recettes fiscales collectées et plus élevés seront les coûts financiers nécessaires pour faire respecter les règles fiscales. En revanche, une

taxation plus faible réduit les velléités à la fraude et à l'évasion fiscale. Ce raisonnement suggère donc que le financement des dépenses publiques par taxes proportionnelles sur le revenu donne lieu à une courbe en cloche entre le taux d'imposition et la recette fiscale. Cette courbe permet de déterminer le taux de pression fiscale où les recettes fiscales sont maximales.

Depuis le développement des modèles de croissance endogène, nombre d'économistes se sont intéressés à la relation entre la politique budgétaire et la croissance économique. En considérant un modèle de croissance avec dépenses publiques productives, Barro (1990) souligne l'existence d'une courbe de Laffer entre le taux d'imposition et le taux de croissance économique. Cette courbe indique que, jusqu'à un certain seuil d'imposition, la politique fiscale encourage la croissance, mais au-delà de ce seuil elle génère des externalités négatives qui retardent la croissance. Le graphique 1 illustre graphiquement cette relation.

<sup>2</sup> Laffer (1981) présente un aperçu de cette théorie.

**Graphique 1**  
**Illustration graphique de la relation entre le taux de pression fiscale et le taux de croissance économique à la Barro (1990)**



où  $\tau^*$  est le taux de taxation maximisant la croissance et  $g^*$  le taux de croissance optimal correspondent. Jusqu'au taux  $\tau^*$ , la fourniture de biens et services publics financés par l'impôt rend le secteur privé plus productif, ce qui accroît le taux de croissance économique à un taux décroissant. Au taux  $\tau^*$ , le taux de croissance est maximum. En revanche, la taxation au-delà de  $\tau^*$  tend à réduire le taux de croissance économique à un rythme croissant, produisant ainsi une perte croissante de revenu.

Les effets positifs de la politique fiscale ont été mis en évidence par les modèles de croissance endogène qui montrent que lorsque les taxes sont utilisées pour financer les investissements publics en infrastructures, éducation et santé, elles peuvent être favorables à la croissance (Lucas, 1988; Barro, 1990). Cependant quand elles excèdent un niveau donné, les taxes produisent des externalités négatives sur l'économie. Comment les effets de la taxation viennent-ils à devenir négatifs à partir d'un certain seuil ? Est-il possible d'identifier empiriquement le taux d'imposition optimale ? Les arguments théoriques qui soutiennent que les taxes peuvent nuire à la croissance s'appuient principalement sur les effets de distorsion engendrés par des taux de taxation élevés. Skinner (1987), Engen et Skinner (1996), et Myles (2000) présentent une revue de la littérature assez riche sur la relation entre la taxation et la croissance. Pour appréhender les principaux canaux à travers lesquels les variables fiscales affectent le taux de croissance économique, on peut considérer le modèle néoclassique de Solow (1956). Ce modèle de croissance, quoique sujet à de nombreuses limites, explique la production, mesurée plus précisément par le produit intérieur brut (PIB), par le niveau de capital et de

technologie. Le taux de croissance dépend alors des taux de croissance des facteurs de production—capital physique et humain—ainsi que de la croissance de la productivité de ces facteurs. Comme expliqués par Engen et Skinner (1996), ce modèle permet d'identifier cinq canaux par lesquels la politique fiscale peut influencer indirectement le taux de croissance du PIB. Premièrement, des taxes élevées peuvent affecter le stock de capital physique directement en décourageant l'investissement privé. Si ces prélèvements portent plus sur les revenus du capital (intérêts, dividendes), elles entraîneront un renchérissement du coût du capital. Cela va décourager l'utilisation du capital au profit d'un usage plus intensif du travail. Les entreprises auront un accès limité aux nouvelles technologies qui requièrent moins de main-d'œuvre. En conséquence, la productivité du travail va baisser, ce qui va réduire le taux de croissance du produit. Deuxièmement, lorsque le taux d'imposition sur les revenus est trop élevé, les agents économiques réduisent leur offre ou leur temps de travail et consacrent plus de temps aux activités de loisir. Poussé à l'extrême, ce raisonnement implique que les agents cesseraient de travailler si le taux d'imposition était de 100%. Troisièmement, la politique fiscale peut freiner la croissance de la productivité globale du travail et du capital en réduisant les activités de recherche, d'innovation et de développement. Quatrièmement, la politique fiscale peut aussi affecter la productivité marginale du capital en provoquant un détournement des investissements privés des secteurs productifs « lourdement » imposés vers les activités assujetties à une fiscalité plus avantageuse mais ayant une productivité faible (Harberger, 1962 ; Skinner, 1987). Une augmentation du fardeau fiscal pourrait entraîner des multiples détours

empruntés pour éviter les taxes et une floraison de l'économie souterraine (voir, par exemple, Kesselman, 1989; Garagata et Giles, 1998 ; Trandel et Snow, 1999; Schneider, 2008 ; Engen et Skinner, 1992).

Au plan empirique, un certain nombre de travaux a tenté d'analyser le lien entre les taxes et la croissance économique. Les résultats obtenus sont cependant controversés, variant selon le pays, la méthodologie, les variables fiscales retenues et même dans le temps au sein d'un même pays. Ainsi certaines études montrent que les taxes affectent négativement la croissance (Eaton, 1981; Skinner, 1987 ; Barro ; 1990 ; Leibfritz et al., 1997 ; Fölster et Henrekson, 1999 ; Karras, 1999; Fölster et Henrekson, 2001; Blanchard et Perotti, 2002; Romer et Romer, 2007; Favero et Giavazzi, 2009), tandis que d'autres peinent à obtenir des multiplicateurs fiscaux significatifs (Katz et al., 1983 ; Koester et Kormendi, 1989 ; Levine et Renelt, 1992 ; Easterly et Rebelo, 1993a ; Easterly et Rebelo, 1993b ; Agell et al., 1997).

Une limite commune à ces études empiriques est qu'elles sont basées sur une spécification linéaire où l'effet des taxes est supposé constant dans le temps. Or comme nous l'avons illustré précédemment, la relation entre les taxes et le taux de croissance pourrait être non linéaire. A la suite de Barro (1990), une partie de la littérature empirique a cherché à tester l'existence d'une courbe de Laffer afin d'estimer le taux de pression fiscale optimale et évaluer les coûts associés à une forte taxation. Scully (1996, 2000) met en évidence l'existence d'une relation en U-inversé dans le cas de la Nouvelle Zélande sur la période 1927-1994. Le taux de taxation qui maximise le taux de croissance est d'environ 20% du PIB. En utilisant des données annuelles de 1949 à 1989, Scully (1995) estime le taux de pression fiscale optimale pour les Etats-Unis, qui se situe

entre 21,5 et 22,9% du PIB. Les estimations obtenues sur la période 1950-1995 indiquent un taux de pression fiscale optimal de 21% (Scully, 1998). En revanche, lorsque la période d'observation est restreinte à 1960-1990, le taux d'imposition optimal pour les Etats-Unis est de 19,3% (Scully, 2003), ce qui génère un taux de croissance économique de 6,97% par an. Scully (1998) présente les taux de pression fiscale optimaux pour d'autres pays développés. L'échantillon de pays considérés comprend les Etats-Unis (1929-1989), le Danemark (1927-1988), le Royaume-Uni (1927-1988), l'Italie (1927-1988), la Suède (1927-1988), la Finlande (1927-1988) et la Nouvelle Zélande (1927-1994). En moyenne le taux optimal d'imposition est de 20% et varie de 16,6% pour la Suède à 25,2% pour le Royaume-Uni. Les niveaux d'imposition observés sont cependant plus élevés, variant de 34,1% au Royaume-Uni à 51,6% au Danemark. Ces statistiques montrent clairement que les pays développés ont une politique fiscale caractérisée par des taux d'imposition au-dessus des taux optimaux. Cette pratique a pour conséquence une baisse des taux de croissance dans ces pays. Branson et Lovell (2001) utilise un modèle de programmation linéaire pour estimer le taux d'imposition optimal pour la Nouvelle Zélande sur la période 1946-1995. Ils obtiennent un taux de pression fiscale optimal de 22.5% du PIB.

A notre connaissance, notre recherche révèle une absence d'études pour les pays africains portant sur la détermination du taux de pression fiscale optimal. Les quelques études empiriques sur ces pays se sont limitées aux effets des taxes sur la croissance sans se préoccuper à mettre en évidence l'existence d'un niveau de taxation optimal. La présente tente de contribuer à la littérature empirique en examinant le cas de la Côte d'Ivoire sur la période 1960-2006.

### 3. Méthodes d'analyse empirique<sup>3</sup>

Pour déterminer le taux de pression optimal nous cherchons à estimer la relation entre le niveau de pression fiscale et le taux de croissance économique ou le PIB réel. Les spécifications empiriques autorisent la présence d'une tendance parabolique concave en cohérence avec la courbe décrite par le graphique 1. Nous utilisons deux modèles alternatifs, à savoir le modèle de Scully et le modèle quadratique. Dans le modèle quadratique le taux de croissance est fonction du taux de pression fiscale et de son carré.

### 4. Données et Résultats

#### 4.1 Description des données

Les données utilisées dans cette étude sont annuelles et couvrent la période 1960-2006. Elles portent sur le taux de pression fiscale qui exprime les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB nominal et le PIB réel. Les données sur les recettes fiscales et le PIB nominal proviennent de la Direction de la Prévision et de l'annuaire statistique de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO, 2006). Les données sur le PIB réel sont tirées des Indicateurs de Développement dans le Monde de la Banque Mondiale de 2007. En plus de ces variables, l'estimation empirique fait intervenir des variables indicatrices pour capter l'effet de certains chocs macroéconomiques dans les données.

Les évolutions du taux de croissance du PIB réel et du taux de pression fiscale sur la période d'estimation sont représentées dans le graphique 2. L'analyse du taux de pression fiscale globale permet d'apprécier dans quelle mesure une politique plus active de mobilisation fiscale pourrait permettre de dégager des ressources publiques supplémentaires. Deux caractéristiques essentielles du prélèvement fiscal, son niveau et son degré

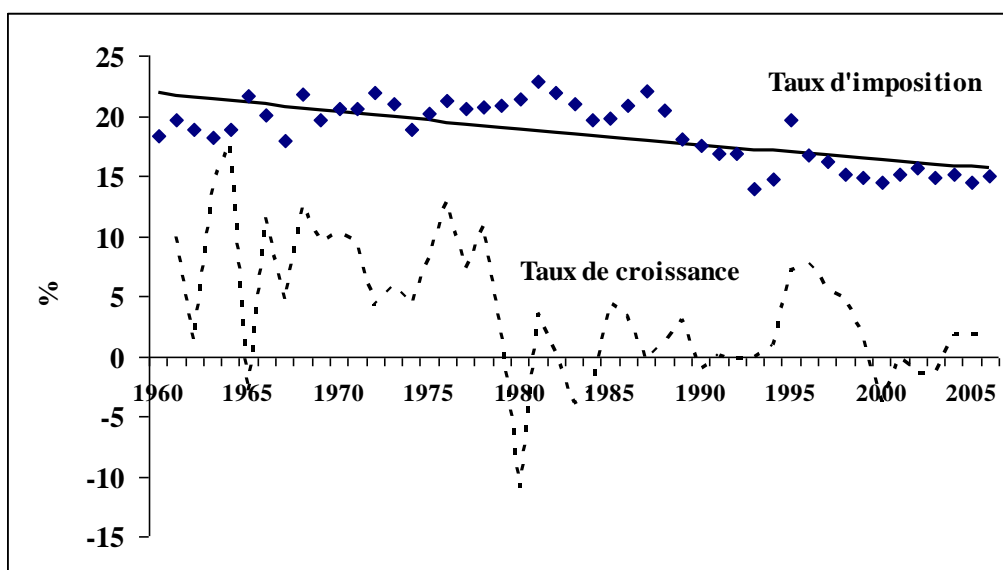
d'instabilité, qui déterminent sa capacité de financer de façon durable ses dépenses publiques, paraissent importantes. L'analyse temporelle du taux de pression fiscale permet d'identifier un espace de recettes inexploité ou, au contraire, un espace pleinement exploité. Ainsi, on peut identifier à la fin des années quatre-vingt, un phénomène de démobilitation fiscale continue traduite sur le graphique par une tendance à la baisse du taux de pression fiscale. De 1960 à 2006, le taux de pression fiscale est passé de 18-21% à en dessous de 16% du PIB. Cette situation révèle deux faits. D'une part, elle atteste que la performance fiscale est sensible à la conjoncture économique. D'autre part, elle indique que les recettes fiscales ont augmenté moins vite que le PIB nominal. Ce qui signifie que les recettes fiscales sont en dessous de ce qu'elles auraient été si le taux de pression fiscale avait été maintenu constant sur la période.

---

<sup>3</sup>Les spécifications techniques des modèles empiriques se trouvent dans le PED du même titre.



Graphique 2: Evolution du taux de croissance économique et du taux de pression fiscale en Côte d'Ivoire, 1960-2006



La baisse tendancielle de la performance fiscale rend crédible l'hypothèse d'une sous-exploitation du potentiel de recettes. En d'autres termes, il existerait un espace des ressources publiques inexploité du fait probablement d'une faible taxation ou d'un faible niveau de recouvrement.

#### 4.2 Résultats des Estimations

Les résultats de l'estimation du modèle de Scully sont reportés dans l'équation suivante :

$$\log(y_t) = 0.901 + 0.214 \log(\tau_{t-1} y_{t-1}) + 0.746 \log[(1 - \tau_{t-1}) y_{t-1}] - 0.048 D8094_t + \zeta_t \quad (1)$$

(8.504)      (4.891)      (19.849)      (-3.131)

$$\bar{R}^2 = 0.992 \quad DW = 2.06$$

où les valeurs entre parenthèses sont les t-statistiques. Tous les coefficients apparaissent significatifs à 1%. Les tests sur le terme d'erreur ne révèlent aucun problème de spécification. L'équation (1) suggère que le taux de pression fiscale

optimal en pourcentage du PIB est égal à  $\tau_1^* = 22,3\%$ .

L'estimation de la forme quadratique de la relation entre le taux de croissance et le taux d'imposition donne les résultats suivants:

$$g_t = -0.808 + 8.459 \tau_t - 20.058 \tau_t^2 - 0.070 D8190_t - 0.199 D80_t - 0.114 D65 + e_t \quad (2)$$

(-2.580)      (2.414)      (-2.080)      (-5.159)      (-5.524)      (-3.132)

$$R^2 = 0.64 \quad DW = 1.75$$

où les valeurs entre parenthèses sont les t-statistiques,  $D8190_t = 1_{\{198 \leq t \leq 1990\}}$ ,

$D80_t = 1_{\{t=1980\}}$  et  $D65_t = 1_{\{t=1965\}}$ . Tous les coefficients apparaissent significatifs à 1%. De plus, les résultats sont cohérents avec l'hypothèse que le taux d'imposition affecte négativement la croissance économique au-delà d'un certain niveau. A partir de cette équation, le taux de pression fiscale optimal est estimé à  $\tau_2^* = 21,1\%$ . Le taux de croissance moyen annuel correspondant à ce niveau d'imposition est de 6,19%.

D'après ces estimations le taux de pression fiscale optimal se situe entre 21,1 et 22,3% du PIB. Ce taux est largement supérieur aux taux actuels. En examinant les données historiques, la période 1988-2006 a été caractérisée par des taux d'imposition inférieurs au taux optimal. Cela signifie que le taux de croissance économique et le niveau du PIB réel ont été en dessous de ce qu'ils auraient été si le taux d'imposition optimal avait été en vigueur sur la période<sup>4</sup>.

Nos résultats suggèrent qu'il est possible à la Côte d'Ivoire de satisfaire au taux de pression fiscale minimal prescrit par l'UEMOA. Mais ils indiquent aussi l'existence d'une borne maximale à la politique fiscale au-delà de laquelle la mobilisation des ressources publiques serait à l'origine de coûts économiques. La question qui se pose à la suite de ces résultats est de savoir pourquoi la pression fiscale en Côte d'Ivoire est sous-optimale ? Ou encore pourquoi le système fiscal peine-t-il à mobiliser des ressources à hauteur de 21,1% du PIB ?

Deux points nous paraissent importants pour expliquer la performance fiscale. Premièrement, le faible taux de pression fiscale pourrait être non pas la conséquence d'une faible imposition des contribuables, mais, bien au contraire, la conséquence d'une lourde fiscalité qui pèse sur certains

agents économiques et qui favoriserait la fraude, la corruption et l'évasion fiscale. Le ressentiment populaire vis-à-vis de l'administration fiscale semble être que « il y a trop d'impôt ». Cependant il est difficile de tirer une conclusion définitive concernant cette réaction en l'absence de données microéconomiques sur la question. Deuxièmement, il y a aussi le faible retour des taxes dans le circuit économique et social. En fait, dans la vision conventionnelle de l'impôt, le gouvernement recherche le bien-être commun et prélève juste assez de taxes pour y pourvoir. Aujourd'hui les contribuables réalisent que le gouvernement s'emploie surtout à opérer des transferts et des dépenses au détriment des questions objectives de développement. A cela s'ajoutent également les nombreux reproches faits à la gestion des finances publiques. Le détournement des ressources vers les activités redistributives non productives non seulement décourage le civisme fiscal, mais aussi retarde la croissance et empêche l'économie de réaliser son plein potentiel.

## 5. Coûts de la Politique fiscale actuelle

Les estimations faites précédemment montrent que depuis 1988, la Côte d'Ivoire enregistre une performance fiscale en dessous du niveau optimal. Cette situation affecte la croissance économique et fait perdre des recettes fiscales à l'économie ivoirienne. L'objet de cette section est de quantifier les coûts associés au maintien des taux d'imposition actuels ou, de façon équivalente, les gains potentiels que l'économie pourrait avoir en réalisant son niveau optimal de taxation.

---

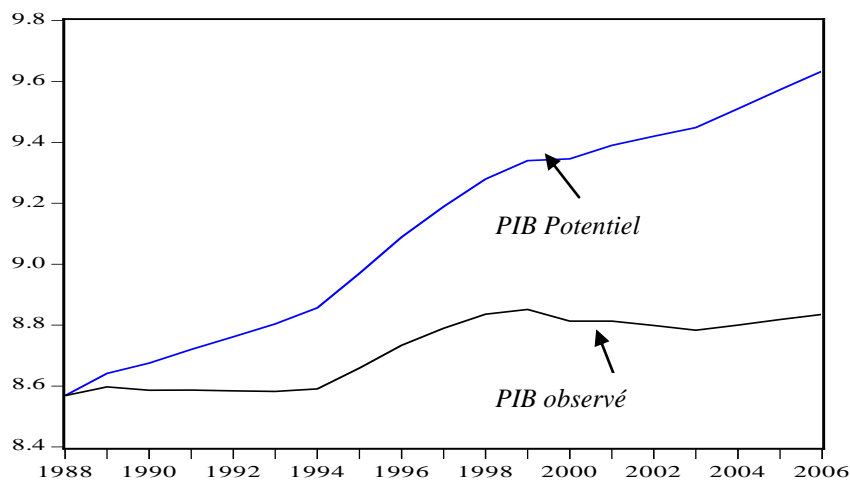
<sup>4</sup>Sur la période 1988-2006, le taux moyen de pression fiscale était de 16,12%, et le taux de croissance annuel moyen se situait à 1,46%.

### 5.1 La Perte de Produit Intérieur

Le coût des taux actuels de taxation peut être mesuré par l'écart de production, c'est-à-dire la différence entre le PIB optimal et le PIB observé. Le graphique 3 présente l'évolution de ces deux agrégats (en échelle logarithmique). Ce graphique montre que la différence de production est croissant dans le temps, indiquant que la baisse des taux de pression fiscale entraîne une perte du produit national qui augmente dans le temps. Le PIB réel croît de 1 294 milliards

en 1960 à 6 871,3 milliards en 2006, soit un taux de croissance moyen de 3,2% par an. Si le taux de pression fiscale optimal avait été réalisé sur toute la période, le PIB réel aurait été à 27 212 milliards en 2006. Ce qui signifie que le pays aurait été quatre fois plus riche qu'il ne l'est en 2006. En revanche, une performance fiscale de 21% sur la période 1988-2006 ferait gagner à l'économie presque deux fois le revenu qu'il a en 2006.

**Graphique 3: Evolution du PIB actuel et potentiel, 1988-2006**



Le PIB réel cumulé sur la période 1988 à 2006 s'élève à 116 733 milliards de FCFA. Cependant, au taux optimal de taxation, le PIB cumulé aurait atteint 183 135 milliards de FCFA, soit une différence de plus de 66 402 milliards de FCFA. Ainsi, la perte de PIB non réalisé due à une taxation en dessous du niveau optimal est estimée à 36,3% (66 402 milliards de FCFA divisés par 183 135 milliards de FCFA).

### 5.2 La Perte de Recettes Fiscales

Le coût de la taxation actuelle ou les gains potentiels de la taxation optimale peut aussi être évalué en termes de recettes fiscales. Les taxes totales cumulées payées par les agents privés sur la période 1988 à

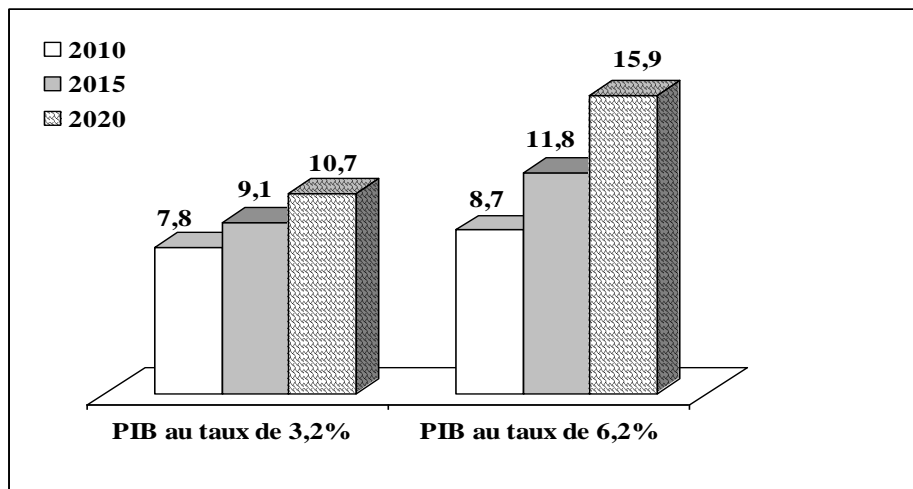
2006 s'élèvent à 18 693,83 milliards de FCFA. Cependant si le taux de pression fiscale optimale avait été adopté sur la même période, les recettes fiscales auraient été collectées sur une base beaucoup plus large grâce à une forte croissance économique. Les recettes fiscales cumulées auraient atteint alors 38 613,86 milliards de FCFA en termes réels, soit 19 920 milliards de FCFA de recettes additionnelles. Ces ressources additionnelles auraient financé tous les déficits budgétaires réalisés depuis 1988 et peut-être désendetté le pays.

### 5.3 Projection du PIB et des Recettes fiscales

Les recettes fiscales ont représentées en moyenne 18,7% du PIB sur la période de 1960 à 2006. Ce taux relativement faible par rapport au taux optimal a eu pour conséquences une faible performance économique et une perte de recettes fiscales, surtout à partir de 1988. Un taux de pression égal au taux optimal serait donc bénéfique à la fois pour la croissance et pour l'Etat. Le graphique 4 projette les PIB réels sur les 4, 9 et 14 années prochaines sous les hypothèses d'un taux moyen de croissance annuelle de 3,2% et d'un taux moyen de croissance optimale de 6,2%. Les projections permettent de dégager les résultats suivants :

- En 2010, le PIB projeté au taux de 6,2% atteindra 8,7 milliards de FCFA, contre 7,8 milliards de FCFA au taux de croissance de 3,2%.
- En 2015, le PIB projeté au taux optimal serait de 11,8 milliards de FCFA, contre 9,1 milliards de FCFA au taux actuel.
- En 2020, le PIB atteindra 15,9 milliards de FCFA, soit 5,2 milliards de FCFA de plus que le niveau qui serait atteint au rythme de croissance actuel.

Graphique 4: Projection du PIB (en milliards de FCFA)



En outre, au taux de croissance optimal, les recettes fiscales seraient supérieures à ce qu'elles seraient sous l'hypothèse d'une croissance tendancielle de 3,2% et d'un taux d'imposition moyen de 18,7% du PIB. Comme le montre le graphique 5:

- En 2015, les recettes collectées par l'Etat au taux optimal atteindraient 2,5 milliards de FCFA, comparées à 1,7

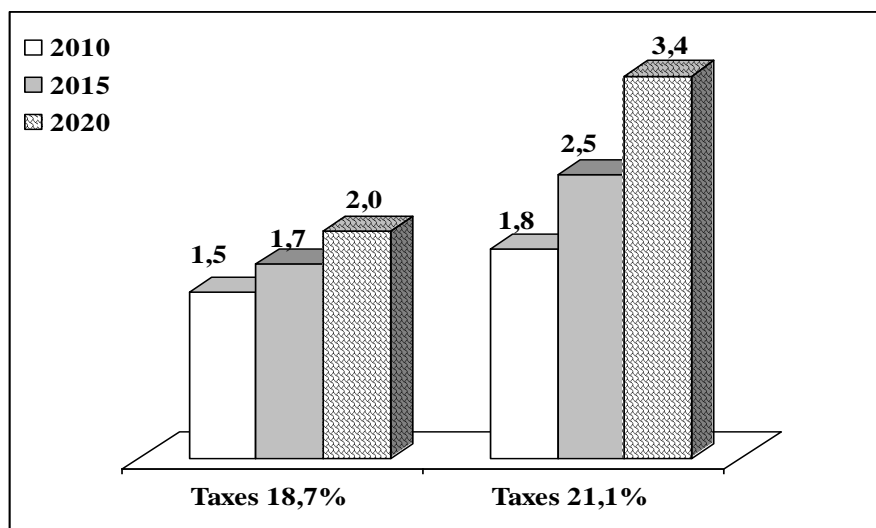
milliards de FCFA au taux moyen historique.

- En 2020, ces recettes fiscales seraient de 3,4 milliards de FCFA, soit une différence de 1,4 milliards de FCFA par rapport au montant qui serait collecté au taux de pression fiscale actuel.

- De 2006 à 2020, les ressources fiscales cumulées atteindront 3 281,5 milliards de FCFA sous l'hypothèse d'un taux de pression fiscale de 21,1%, alors qu'elles seraient de 2 296,7 milliards

de FCFA si le taux moyen actuel était maintenu. Ce qui montre une différence de plus de 950 milliards de FCFA.

**Graphique 5: Projection des Recettes fiscales (en milliards de FCFA)**



## 6. Conclusion

Les recettes fiscales occupent une place importante dans les stratégies de développement de nombreux pays. Toutefois, les économistes et les décideurs politiques reconnaissent que le niveau de pression fiscale a des effets réels sur la croissance économique. Ils reconnaissent en particulier les effets récessionnistes d'une fiscalité trop pesante. Ce qui justifie que l'effort fiscal ne doit pas être trop élevé pour ne pas décourager les contribuables et accroître la fraude et l'évasion fiscale. Dans cette étude, nous avons modélisé la relation entre le niveau de pression fiscale et le taux de croissance et estimé le taux d'imposition optimal. Nos résultats accréditent l'idée que les taxes réduisent la croissance au-delà d'un certain seuil. Le taux de pression fiscale optimal se situe à 21,1% du PIB. Les taux actuels d'imposition sont largement en dessous de ce taux, ce

qui explique les contre-performances en termes de croissance et de recettes fiscales. En effet, le taux de croissance et le niveau du Produit intérieur brut ainsi que les recettes fiscales sont inférieurs à leurs niveaux optimaux. Les pertes du PIB et de revenus fiscaux sont assez importantes pour laisser perdurer les taux actuels.

L'implication majeure de cette étude est que pour atteindre un taux de croissance de long terme de 6% par an, l'effort fiscal devra être relevé de 5 points de pourcentage du PIB. Le taux d'imposition peut augmenter graduellement jusqu'à 21% sans engendrer des pertes aux niveaux de la croissance et des recettes fiscales. Une hausse d'un point de pourcentage du taux d'imposition contribue à accroître le taux de croissance de 0,5 point de pourcentage par an, toute chose égale par ailleurs. Accroître le taux d'imposition jusqu'à son niveau optimal doublerait le PIB et les

recettes fiscales au bout de 10 ans. Toutefois, cette suggestion n'implique pas nécessairement que l'Etat doit accroître toutes les taxes ou en créer de nouvelles. Comme il existe un espace des ressources inexploité, une stratégie plus crédible devra chercher les moyens d'améliorer le système de collecte des impôts et taxes. Toute politique visant à accroître le fardeau fiscal sans améliorer l'efficacité du dispositif fiscal risque d'être contre-productive. Elle encouragerait l'évasion fiscale et pousserait l'économie vers des activités souterraines ou moins assujetties à l'impôt. Dans ce contexte, les efforts de décentralisation fiscale amorcée depuis quelques années et la lutte contre l'évasion et la fraude devront être poursuivis. En plus de cela, il est important que l'Etat utilise les ressources publiques de façon efficiente<sup>5</sup>. En effet, les contribuables ont souvent l'impression que les recettes fiscales ne servent pas leurs intérêts. Cette impression générale se justifie par la montée de la pauvreté, l'insuffisante électrification et la dégradation des routes. Comment les propriétaires de véhicules peuvent-ils être motivés à payer les patentes et les vignettes si l'état des routes cause des dommages sérieux à leurs véhicules ? En investissant de façon efficiente et objective dans les infrastructures socioéconomiques, cela apporterait des éléments de motivation ou de justification à l'exercice du civisme fiscal.

La présente étude peut être enrichie dans plusieurs directions. Premièrement, le taux de pression fiscale globale ne traduit pas la charge fiscale supportée par un agent économique. Elle indique seulement le poids des recettes fiscales dans le PIB. L'étude peut être enrichie par une approche microéconomique qui aurait l'avantage de cerner la charge fiscale réelle, ses contraintes sur les investissements et la croissance des entreprises. En effet, si certains opérateurs estiment que la charge

fiscale est encore lourde et que paradoxalement le taux de pression fiscale est faible, c'est qu'il y a une catégorie très tenue de contribuables qui paient et à côté, il y a une masse qui échappe à l'impôt. Le faible taux de pression fiscale serait donc la conséquence de la lourde charge fiscale que supportent certains contribuables. Une telle approche nécessite cependant une enquête par interview directe auprès des entreprises et autres contribuables. Deuxièmement, une voie de recherche consiste à examiner l'impact des différents types d'impôts sur différents agrégats macroéconomiques afin d'identifier les canaux par lesquels la politique fiscale affecte l'économie. Troisièmement, l'on pourrait déterminer un niveau de taxation optimal différencié selon les types d'impôts. Cette approche pourrait permettre d'envisager des aménagements fiscaux ciblés afin qu'une masse importante des contribuables participent effectivement aux recettes de l'Etat. Des études réalisées par certains auteurs ont montré qu'en plus du niveau global de pression fiscale, la structure des taxes apparaît aussi importante pour la croissance économique. Quatrièmement, un autre sujet recherche serait d'analyser l'impact de la politique fiscale sur la taille relative du secteur informel ou, si possible, l'économie souterraine. Il est bien connu que l'économie souterraine en termes d'évasion fiscale pose de sérieux problèmes à l'efficacité des systèmes fiscaux dans les pays en développement. Non seulement elle rend difficile à cerner la base imposable, elle accroît aussi le coût marginal de collecte de l'impôt.

---

<sup>5</sup> Dans une étude sur les pays d'Afrique Sub-Saharienne, Skinner (1987) trouve qu'une hausse de 5% des investissements publics, financés par impôt, réduit les taux de croissance économique d'environ 0,6% durant la période 1974-1982.

## Références bibliographiques

Agell, J., Lindh, T. et Ohlsson, H. (1997), "Growth and the Public sector: A Critical Review essay", *European Journal of Political Economy*, Vol. 13, No. 1, pp. 33-52.

Arnold, J. (2008), "Do Tax Structures Affect Aggregate Economic Growth? Empirical Evidence from A Panel of OECD Countries", *OECD Economics Department Working Papers* No.643.

Barro, R. J. (1990), "Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth," *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, S103-S125.

Banque Mondiale (1994), Une Infrastructure pour le développement, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington D.C.

Banque Mondiale (2007), *World Development Indicators*, CD-ROM.

BCEAO (2006), *Annuaire Statistique 2006*.

Blanchard, O.J. et Perotti, R. (2002), "An Empirical Characterization of the Dynamic Effects of Changes in Government Spending and Taxes on Output", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117, No. 4 (November), pp.1329-1368.

Branson, J. et Lovell, C.A.K. (2001), "A Growth Maximising Tax Structure for New Zealand", *International Tax and Public Finance*, Vol. 8, No. 2, pp. 129-146.

Cashin, P. (1995), Government spending, taxes, and economic growth, *IMF Staff Papers* 42, No. 2.

Devereux, M. B. et Love, D. (1994), "The Effects of Factor Income Taxation in a Two-Sector Model of Endogenous Growth",

*Canadian Journal of Economics*, Vol. 27, No. 3, pp. 509-536.

Dowrick, S. (1992), Estimating the Impact of Government Consumption on Growth: Growth Accounting and Optimizing Models", Australian National University, Mimeo.

Eaton, J. (1981), "Fiscal Policy, Inflation, and the Accumulation of Risky Capital", *Review of Economic Studies*, Vol. 48, No. 3, pp. 435-445.

Easterly, W. et Rebelo, S. (1993a), "Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation", *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, No. 3 (December), pp. 417-458.

Easterly, W. et Rebelo, S. (1993b), "Marginal Income Tax Rates and Economic Growth in Developing Countries", *European Economic Review*, Vol. 37, No. 3, pp. 409-417.

Engen E. M. et Skinner, J. (1992), Fiscal Policy and Economic Growth. *NBER Working Paper* No 4223, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.

Engen E.M. et Skinner, J. (1996), "Taxation and Economic Growth", *National Tax Journal*, Vol. 49, No. 4, pp. 617-642.

Favero, C.A. et Giavazzi, F. (2009), "How Large are the Effects of Tax Changes?" *NBER Working Paper*, No. 15303, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.

Fölster, S. et Henrekson, M. (1999), "Growth and the Public Sector: A Critique of the Critics", *European Journal of Political Economy*, Vol. 15, No. 2, pp. 337-358.

Fölster, S. et Henrekson, M. (2001), "Growth Effects of Government

Expenditure and Taxation in Rich Countries", *European Economic Review*, Vol. 45, No. 8, pp. 1501-1520.

Garagata, P. J. et Giles, D. E.A. (1998), "Stimulating the Relationship Between the Hidden Economy and the Tax Mix in New Zealand", *Econometrics Working Papers* No.9804, Department of Economics, University of Victoria.

Harberger, A. C. (1962) "The Incidence of the Corporation Income Tax." *Journal of Political Economy*, Vol. 70, No. 3 (June), pp. 215-40.

Hill, R. (2008), "Optimal Taxation and Economic Growth: A Comment", *Public Choice*, Vol. 134, No. 3-4, pp. 419-427.

Johansson, A., Heady, C., Arnold, J., Brys, B. et Vartia, L. (2008), "Taxation and Economic Growth", *OECD Economics Department Working Papers* No. 620.

Jones, L. E. et Manuelli, R. (1990), "A Convex Model of Equilibrium Growth: Theory and Policy Implications", *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5 (October), pp. 1008-1038.

Judd, K. (1985), "On the Performance of Patents", *Econometrica*, Vol. 53, No.3, pp. 567-585.

Karras, G. (1999), "Taxes and Growth: Testing the Neoclassical and Endogenous Growth Models", *Contemporary Economic Policy*, Vol. 17, No.2 (April), pp. 177-188.

Katz, C.J., Mahler, V.A. et Franz, M.G. (1983), "The Impact of Taxes on growth and distribution in developed capitalist countries: A Cross-national study", *The American Political Science Review*, Vol. 77, No. 4, pp. 871-886.

Kennedy, P. E. (2000), "On Measuring the Growth-Maximizing Tax Rate," *Pacific Economic Review*, Vol. 5, No. 1, pp. 89-91.

Kesselman, J.R. (1989), "Income Tax Evasion: An Intersectoral Analysis", *Journal of Public Economics*, Vol. 38, No. 2, pp. 137-182.

Kim, S.J. (1998), "Growth Effect of Taxes in an Endogenous Growth Model: To What Extent do Taxes Affect Economic Growth?" *Journal of Economic Dynamics and Control*, Vol. 23, No. 1 (September), pp. 125-158.

King, R.G et Rebelo, S. (1990), "Public Policy and Economic Growth: Developing Neoclassical Implications", *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5 (October), pp. S126-S150.

Koester, R.B. et Kormendi, R.C. (1989); "Taxation, Aggregate Activity and Economic Growth: Cross-Country Evidence on Some Supply Side Hypotheses", *Economic Inquiry*, Vol. 27 (July), pp. 367-386.

Laffer, A. B. (1981), "Supply-Side Economics", *Financial Analysts Journal*, Vol. 37, No. 5, September-October, pp. 29-44.

Leibfritz, W., Thornton, J. et Bibbee, A. (1997), "Taxation and Economic Performance", *OECD Working Paper* No. 176.

Levine, R. et Renelt, D. (1992), "A Sensitivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions", *American Economic Review*, Vol. 82, No. 4 (September), pp. 942-963.

Lucas, R. E. (1988), "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, Vol.22, No. 1 (July), pp. 3-42.



- Lucas, R.E. (1990), "Supply Side Economics: An Analytical Review", *Oxford Economic Papers*, Vol. 42, No.2 (April), pp. 293-316.
- Milesi-Ferretti, G. et Roubini, N. (1998), "Growth Effects of Income and Consumption Taxes", *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 30, No. 4, pp. 721-744.
- Musgrave, R. A. (1959), *The Theory of Public Finance*, New York, N.Y.: McGraw Hill.
- Myles, G. D. (2000), "Taxation and Economic Growth", *Fiscal Studies*, Vol. 21, No.1 (March), pp. 141-168.
- Myles, G. D. (2009), "Economic Growth and The Role of Taxation: Aggregate Data", *OECD Economics Department Working Papers* No.714.
- Oussou, K. (1994), *Rétrospective Budgétaire et Evolution des Finances Publiques en Côte d'Ivoire: 1960-1982*, *Document de Travail* No. 6, CAPEC, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Pecorino, P. (1993), "Tax Structure and Growth in a Model with Human Capital", *Journal of Public Economics*, Vol. 52, No.2, pp. 251-271.
- Rebelo, S. (1991), "Long Run Policy Analysis and Long Run Growth", *Journal of Political Economy*, Vol. 99, No. 3 (June), pp. 500-521.
- Romer, C.D. et Romer, D.H. (2007), *The Macroeconomic Effects of Tax Changes: Estimates Based on a New Measure of Fiscal Shocks*, *NBER Working Paper*, No. 13264, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Schneider, F. G. (2008), "Shadow Economy", in C.K. Rowley and F.G. (eds.), *Readings in Public Choice and Constitutional Political Economy*, Chapter 28, pp. 512-532, Springer US.
- Scully, G. W. (1995), "The 'Growth Tax' in the United States", *Public Choice*, Vol. 85, No. 1/2 (October) pp. 71-80.
- Scully, G. W. (1996), "Taxation and Economic Growth in New Zealand," *Pacific Economic Review*, Vol. 1, No.2, pp. 169-177.
- Scully, G. W. (1998), *Measuring the Burden of High Taxes*, *National Center for Policy Analysis, Policy Report* No. 215, July.
- Scully, G. W. (2000), "The Growth-Maximizing Tax Rate," *Pacific Economic Review*, Vol. 5, No. 1, pages 93-96.
- Scully, G. W. (2003), "Optimal Taxation, Economic Growth and Income Inequality," *Public Choice*, Vol. 115, No. 3/4 (June) pp. 299-312.
- Skinner, J. (1987), "Taxation and Output Growth: Evidence from African Countries", *NBER Working Paper* No. 2335, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Trandel, G. et Snow, A. (1999), "Progressive Income Taxation and the Underground Economy", *Economics Letters*, 62, 217-222.
- Wang, P. et Yip. C. K. (1992), "Taxation and Economic Growth: The Case of Taiwan", *American Journal of Economics and Sociology*, Vol. 51, No.3, pp. 317-331.
- Widmalm, F. (2001), "Tax Structure and Growth: Are Some Taxes Better Than Others?" *Public Choice*, Vol.107, No.3/4, pp. 199-219.

## C A P E C

- **Membres du Comité de Pilotage**

1. M. KOMENAN Mougo, *Directeur de l'Activité Industrielle, Président du Comité de Pilotage ;*
2. M. Maurice SERI-GNOLEBA, *Ex-Président du Conseil Economique et Social ;*
3. Pr. TEA Gokou Célestin, *Président de l'Université de Cocody ;*
4. Pr. ASSEMIEN Alexandre, *Directeur Général du Plan ;*
5. M. AHOUTOU Koffi, *Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances ;*
6. M. AHOUA Don Mello, *Directeur Général du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), représentant de la Primature ;*
7. M. TAHI Michel Martial, *Directeur Général du Budget et des Finances ;*
8. Honorable ZEREHOUE Yoro Edouard, *Rapporteur de la Commission des Affaires Economiques et Financières à l'Assemblée Nationale ;*
9. M. YEBOUE Koffi Lazare , *Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières au Conseil Economique et Social ;*
10. Pr. Mama OUATTARA, *Directeur du CIRES.*

- **Directeur**

Pr. Aké G. M. N'GBO

